

Face à ces clichés et à ces affirmations réductrices, il faut réagir et démontrer ce que les seniors apportent à la société mais aussi mettre en évidence les besoins et les défis liés au vieillissement de la population.

Contrairement à ce qui est régulièrement avancé, le pouvoir d'achat des retraités est proche de celui des actifs. Vouloir opposer les actifs et les retraités est une erreur et nous ne devons pas tomber dans ce piège. Il n'y a heureusement pas de guerre des générations en France. Constatons seulement que les besoins sont différents selon les âges. Les jeunes ont la santé mais ils doivent trouver du travail et faire face à des charges (de famille, de logement ...). Les seniors ont des aléas de santé ou des pathologies liées à l'âge mais un patrimoine constitué au fil du temps assurant un relatif confort financier. Il ne faut surtout pas oublier qu'il existe aussi des retraités pauvres!

Pour défendre le pouvoir d'achat des adhérents, aucune action n'étant possible sur le montant des pensions (les recettes des adhérents), il faut agir sur les dépenses par la recherche permanente de partenariats permettant d'obtenir des services de qualité et à moindre coût (complémentaires santé, carte Butterfly, Tohapi, Gîtes de France, Présence Verte..)

Le Premier Ministre a annoncé que, contrairement à la règle, les pensions de retraite de base ne seraient pas revalorisées en 2018.

C'est un nouveau mauvais coup porté au pouvoir d'achat des retraités.

Ce n'est pas un rabaillage de notre pouvoir d'achat mais une véritable amputation. Les retraités ressentent cette politique comme une véritable déclaration de guerre !

S'agissant de la CSG ou de la non revalorisation des pensions, l'argument qui nous est opposé, c'est l'arbitrage fait en faveur des actifs et du Travail. Cette opposition entre actifs et inactifs est insupportable. Les retraités tiennent à rappeler que leur pension fait suite à une longue activité pendant laquelle ils n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine et qu'ils ont cotisé en croyant s'assurer une pension méritée.

Ce pacte social est aujourd'hui remis en cause.

Nous refusons d'être considérés comme des inactifs.

Le gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure de la colère qu'il a suscitée et les retraités se sentent aujourd'hui floués.

Le candidat MACRON avait promis qu'il maintiendrait le niveau de vie des retraités ! Une promesse de campagne de plus ...

Outre le plaisir de nous retrouver entre collègues, la période que nous traversons mérite que nous puissions avec force faire entendre la parole des retraités.

www.fnaropa.fr

par son adhésion à la FNAROPA, est affiliée à la Confédération Française des Retraités (CFR, 1,5 millions d'adhérents). La CFR mène actuellement de nombreuses démarches auprès du gouvernement et des parlementaires pour réclamer l'équité entre les différentes composantes de la société française :

- suppression de la cotisation maladie de 1 % sur les retraites complémentaires, seuls les retraités du privé que nous sommes y sont encore assujettis.
- crédit ou réduction d'impôts sur les cotisations des complémentaires santé des retraités (coût de trois fois supérieur pour un retraité par rapport à un actif). Sachant par ailleurs que les actifs bénéficient d'une prise en charge de 50 % de leur cotisation par leur employeur et que l'autre moitié est déductible de leurs revenus. Pour les retraités rien !
- rétablissement de la demi-part fiscale pour les veuves et veufs.

Savez-vous que les retraités non imposables qui bénéficient pour la première fois en 2018, du crédit d'impôts sur les frais engagés en 2017 pour les services à la personne (ménage, jardinage ...), le doivent à une demande en permanence réitérée depuis 2009 par la FNAROPA et d'autres fédérations de retraités auprès des pouvoirs publics ?

Si nous voulons être entendus et écoutés par les décideurs politiques, nous devons toujours être plus nombreux !

Les retraités représentent en France le quart de la population.

Les retraités ne sont pas des inactifs en marge de la société mais en sont des acteurs à part entière!

Ils se consacrent très largement au soutien de leurs enfants et petits-enfants, voire de leurs parents, sans compter que nombre d'entre eux jouent un rôle important dans la société civile. Bénévolat et engagement citoyen font pour beaucoup leur quotidien.

Malgré la promesse de campagne de maintenir le niveau de vie des retraités, les pensions de retraites de base n'ont pas été revalorisées en 2018 et elles seraient limitées à 0,3%, pour les années 2019 et 2020, alors que, selon les prévisionnistes, l'inflation repart à la hausse. Par ailleurs beaucoup restent assujettis à l'augmentation de la CSG de 1,7 point.

Les préoccupations de l'AROPA 65 (association des retraités de l'agriculture des Hautes-Pyrénées), de sa fédération nationale (FNAROPA) sont de défendre les intérêts des retraités par :

- la défense du pouvoir d'achat (gel des pensions, hausse de la CSG...)
- l'accompagnement tout au long de la retraite (vérification des pensions, calcul des pensions de réversion, aide sociale, réforme des retraites ...)
- l'information des adhérents par la revue trimestrielle le Chêne Vert et le site internet :

Pour compenser la non augmentation des pensions, la FNAROPA et les associations départementales ont mis en place de nombreux partenariats permettant d'améliorer votre pouvoir d'achat (avantages tarifaires en complémentaires santé, Téléassistance, locations de mobil-home avec Tohapi, carte de réduction Butterfly, réservation de vacances par Gîtes de France, ...)